

# PRIAY

Bulletin Municipal 1992



## TABLE DES MATIÈRES

Commerces, artisanats et industries de Priay .....	2	Comité des fêtes et du fleurissement .....	11
Prix des services municipaux .....	4	Comité des retraités et personnes âgées .....	13
Le carnet de Priay - État civil 1991 .....	4	Anciens combattants et anciens prisonniers de guerre .....	14
École de Priay .....	5	Donneurs de sang .....	14
Le budget municipal .....	6	Les conscrits .....	15
Sou des écoles .....	8	Bellegarde .....	15
Association inter-professionnelle de Priay .....	9	L'impasse sainte-barbe .....	16
Yoga-club de la cotière et Gym'club .....	9	Communiqué de la poste .....	16
Club de loisirs "atout coeur" .....	10	Amélioration de l'habitat .....	17
F. C. Priay .....	10	Renseignements utiles .....	17
Amicale chasse de Priay .....	11	Calendrier des fêtes et manifestations 1991 .....	18

## COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

### ALIMENTATION

• Boucherie : ÉDOUARD Bernard, Grande rue	74 35 63 63
• Boulangerie : BOUVARD Roger, Grande rue	74 35 61 07
• Épicerie : TRAVERSA Magdeleine, Place Mairie	74 35 63 41
• Épicerie : "EXPRESS", Grande rue	74 35 64 34

### CAFÉ - RESTAURANT

• Bar glacier "LE BISTROT" (S. Mellas), Place Mairie	74 35 49 76
• Café CHERPAZ Yvonne, Grande rue	74 35 62 81
• Bar Tabac "LA TRUITE A L'OMBRE" (Dimier), Place Mairie	74 35 62 70
• Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS", Grande rue	74 35 61 81
• Restaurant "POURQUOI PAS", Grande rue	74 35 60 55

### DIVERS

• Articles Pêche & Chasse : CONTINI Michel, Route de Chalamont	74 35 40 06
• Fabrication matériel de pêche : Pêche Passion SARL, Route de Villette	74 35 40 55
• Coiffure mixte : MICHON Isabelle, Place Mairie	74 35 63 84
• Dessinatrice : LHERBETTE Jacqueline, Route de Chalamont	74 35 66 41
• Matières plastiques : SARL MARGUIN, Les Carronnières	74 39 04 41
• Paysagiste : JOUANNIN Georges, Les Carronnières	74 39 07 03
• Mécanicien mouliste : CLERC François, Quartier de l'église	74 35 46 94
• Sérigraphie-flockage : MICHELIN Marie-Jo, Grande rue	74 35 40 05
• Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde	74 35 48 55

### ENTREPRISES DU BÂTIMENT

• Électricité : COLLOMBIN Claude, Grande rue	74 35 66 28
• Électricité : BONNET Roger, Bellegarde	74 35 65 02
• Maçonnerie : Entreprise RUGGERI-PAQUELET, Route de Lyon	74 35 63 85
• Menuiserie : CATHELIN Hugues, Bellegarde	74 35 68 14
• Plâtrerie-peinture : LEGER Yves, Route de Varambon	74 35 67 13
• Plâtrerie-peinture : LUVINI René, Route de Varambon	74 35 61 90
• Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel, Grande rue	74 35 62 18

### INDUSTRIE PLASTIQUE

• S.A. STYL'MONDE, Route de Lyon	74 35 66 25
----------------------------------	-------------

### MÉCANICIENS - GARAGISTES

• FAVIER Michel, Route de Lyon	74 35 65 19
• GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Route de Lyon	74 35 65 48

### PROFESSIONS MÉDICALES & LIBÉRALES

• Médecine générale : Dr TARROUX Michel, Route de Lyon	74 35 66 47
• Chirurgien-dentiste : Dr APPEL Maurice, Route de Certines	74 35 60 54
• Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande Rue	74 35 47 25
• Pharmacie : BEL Alain, Route de Lyon	74 35 60 19
• Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande rue	74 35 60 33
	Télécopieur : 74 35 62 05
• Traducteur technique : KILGALLON Christopher, Route de Chalamont	74 35 44 12
	Télécopieur : 74 35 46 44
	Serveur Télématique : 74 35 43 30

# LE MOT DU MAIRE

**L**a conjoncture internationale ne nous incite pas à une joie euphorique. De partout, guerres, conflits sociaux ne cessent d'alimenter notre information journalière.

L'économie nationale, en premier, ressent les contre-coups de ces événements. PRIAY, hélas, n'est pas exclue de ces pénibles turbulences. Pour nous, le chômage reste le point noir de notre économie, engendrant toujours de difficiles situations.

Au niveau communal, relatons les réalisations de 1991 :

- La nouvelle école est maintenant en pleine activité ; le fonctionnel et le bien-être étant bénéfiques à notre enseignement.
- Une profonde étude du bâtiment "Poste" a été commencée.
- L'entretien des voies communales et bâtiments publics a été suivi comme chaque année.
- Rénovation du terrain de sport.

Achats :

- lave-vaisselle pour la cantine scolaire (une participation).
- équipement du cadastre par micro-fiches avec lecteur-reproducteur.
- informatisation du secrétariat.

Pour 1992, deux objectifs principaux (en dehors du fonctionnement normal auquel nous apporterons aussi tous nos soins) :

1°- Assainissement : gros travaux d'amélioration du réseau de Bellegarde pour une nouvelle implantation de station.

2°- Bâtiment Poste : décision à prendre pour cette revitalisation souhaitée depuis longtemps.

Un troisième point sera aussi à l'étude : le chauffage de l'église. Cette nouvelle tranche de travaux devra poursuivre notre programme de rénovation.

Voilà les grandes lignes de nos efforts, pour la saine progression de la vie communale. Nous y apporterons toute notre énergie et courage dans un esprit de rigueur très étudié.

Tous nos investissements seront mesurés au plus juste pour ne pas alourdir la charge fiscale.

Je souhaite beaucoup de bonheur et une parfaite santé à tous les Priaysiens pour l'année nouvelle. Puissent nos vœux de chaleureuse douceur reconforter tous nos malades. Que notre pensée affectueuse les aide à surmonter les durs moments de la vie.

Puissent la paix sociale et la paix générale être enfin nos récompenses dans un monde que l'on voudrait meilleur.



**René SANTHONNAX**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## PRIX DES SERVICES MUNICIPAUX au 1<sup>er</sup> janvier 1992

### SALLE DES FÊTES

#### 1°- Habitants de Priay et associations locales :

* conférence.....	600,00 F
* conférence avec lunch.....	750,00 F
* repas de société locale sans but lucratif.....	515,00 F
* bal.....	865,00 F
* concours de belote.....	440,00 F
* repas de mariage et divers.....	865,00 F
* repas de société à but lucratif.....	865,00 F

#### 2°- Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

* conférence.....	640,00 F
* conférence avec lunch.....	810,00 F
* chauffage par journée d'utilisation.....	145,00 F

### DROITS DE BRANCHEMENT

- au réseau d'eau.....	4000,00 F (payable au Syndicat des Eaux Vilette-Priay)
- à l'égout.....	2500,00 F.

### CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires.....	650,00 F le m <sup>2</sup>
* Concessions trentenaires.....	400,00 F le m <sup>2</sup>

### DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

* L'emplacement.....	5,00 F
----------------------	--------

### RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin
- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : ramassages le mardi et le vendredi

### DÉCHARGE MUNICIPALE

La décharge des Brotteaux est ouverte le samedi matin de 9h à 12h.

#### **DÉCHARGE INTERDITE EN DEHORS DE CES HORAIRES**

Il est rappelé que trois bennes à verre sont à votre disposition :

- près du jeu de boules (quartier de la rivière),
- aux Carronnières (près de la maison Emeyriat),
- à l'entrée de la décharge des Brotteaux.

Pour le ramassage des vieux papiers (en paquets) consulter la Mairie.

## LE CARNET DE PRIAY ÉTAT CIVIL 1991

### NAISSANCES

COELHO Amandine.....	6 mars 1991
GONCLAVES Nestor.....	13 mars 1991
CHARDON Camille Jean-Philippe Mandet.....	29 mars 1991
RAVENOT Emilie Danièle.....	17 avril 1991
MOREL Rémy Guy Yves.....	13 mai 1991
MAIRE Marie.....	11 août 1991
SERVIGNE Charline.....	24 août 1991
GRANDGEORGE Mathilde Marie-Thérèse Martine.....	16 sept. 1991
CHAMPEYROUX John.....	18 sept. 1991
GALLET Jessica.....	29 sept. 1991
GALLET Lætitia.....	29 sept. 1991
LUVINI Jimmy Hendrick.....	3 octobre 1991
CUVELIER Kévin.....	28 novembre 1991
FERREIRA BARBOSA Charline Elodie.....	2 décembre 1991



### MARIAGE

BERTHAUD Jean-Luc et AMBROSI Valérie.....	27 juillet 1991
---	-----------------



### DÉCÈS

GERVAIS Eveline Baptistine Emilie Veuve PAUPERT.....	4 mars 1991
KLAY Rudolf.....	28 mars 1991
JAQUAND Michel Léon Henri.....	29 mars 1991
EMEYRIAT Louis Joseph.....	29 avril 1991
ORTEL Françoise Lucienne Veuve LACROIX.....	9 juin 1991
TOURNIER René Charles Pierre.....	8 août 1991
BOTTEX Julien.....	16 août 1991
DUPRE André Paul Louis.....	17 oct. 1991
FAVELLET Lucie Marie Reine Veuve DUVERGER.....	4 nov. 1991
ARCHENY Eugène.....	6 déc. 1991

## AU SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ

Secrétariat de la Mairie  
Mme Berthiller



Employés Municipaux  
M. Comtet, M. L'herbette et M. Chambard



## ÉCOLE DE PRIAY

Le 10 septembre 1991 : cette rentrée fera date dans les annales de Priay : c'est avec une grande satisfaction, de l'admiration et voire même une certaine appréhension que nous sommes entrés dans la nouvelle école !



On ne peut que féliciter et remercier la municipalité et la commune pour cette réalisation ! Quelle excitation le jour de la rentrée ! petits et grands nous étions fiers et émus : nous allions devoir "mériter" cette nouvelle école que chacun a pu admirer et visiter lors de l'inauguration officielle (certains auraient bien voulu "redoubler" pour profiter de ces locaux).



Du changement aussi dans le personnel enseignant. Nous accueillons 4 nouveaux maîtres : Mesdames LEVEQUE Pierrette, COURTOIS Sylvie, Mademoiselle VALENTINI Antonella et Monsieur DUROUX Florent. Mesdames COURTOIS et VALENTINI sont nommées à titre provisoire.

Les effectifs de l'école restent stables : 150 élèves de la maternelle au CM2, répartis dans 6 classes :

\* 2 maternelles :

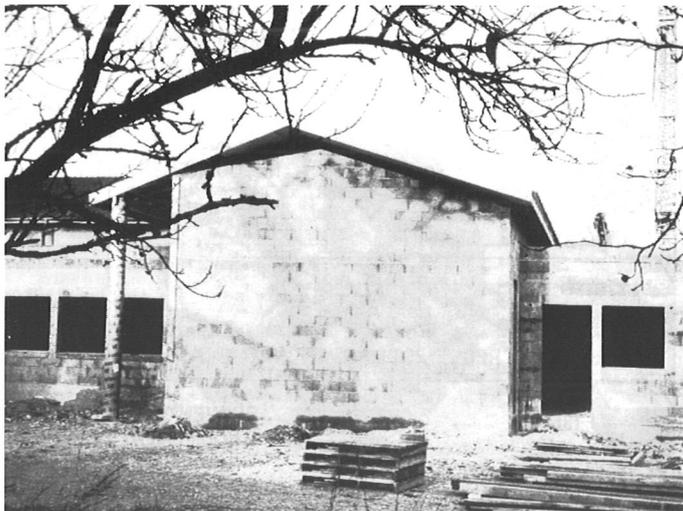
- petites et moyennes sections avec Mme COURTOIS,
- grande section avec Mlle VALENTINI.

Mme CHALEARD Sylvie assure toujours la fonction d'A.S.E.M.

\* 4 primaires :

- cours préparatoire avec Mme BLANCHET, cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année avec Mme GRANDJEAN,
- cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année avec M. DUROUX,
- cours moyens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année avec Mesdames MALLYE et LEVEQUE à mi-temps.

Sou des Écoles et Cantine Scolaire fonctionnent toujours grâce au dévouement de quelques parents.



Madame BERRIER assure cette année encore la cantine. Madame CHALEARD A.S.E.M. aide à la surveillance ainsi que Madame PETER, les effectifs ayant nécessité 2 services cette année.

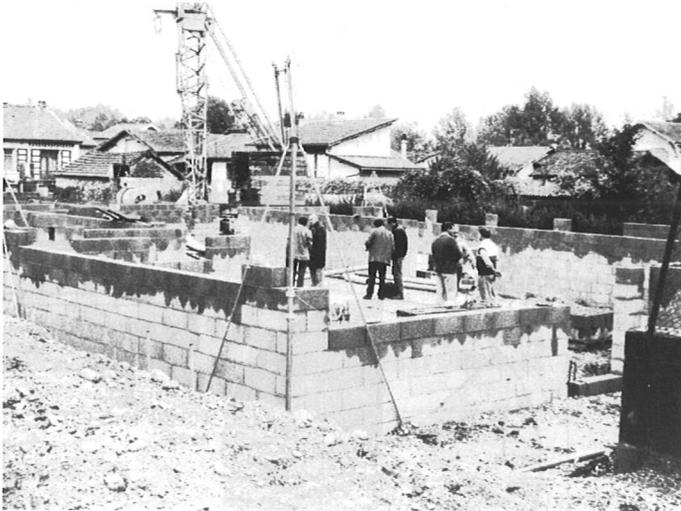


Tout au long de l'année (et des suivantes) nous espérons pouvoir aménager les cours pour rendre l'école encore plus accueillante (fresques, jeux, fleurs ...) et pour que chacun s'y sente bien et travaille bien, ce qui sera notre manière de remercier PRIAY de nous avoir donné cette nouvelle école.

**La Directrice  
D. BLANCHET**

## ÉCOLE DE PRIAY

Le 10 septembre 1991 : cette rentrée fera date dans les annales de Priay : c'est avec une grande satisfaction, de l'admiration et voire même une certaine appréhension que nous sommes entrés dans la nouvelle école !



On ne peut que féliciter et remercier la municipalité et la commune pour cette réalisation ! Quelle excitation le jour de la rentrée ! petits et grands nous étions fiers et émus : nous allions devoir "mériter" cette nouvelle école que chacun a pu admirer et visiter lors de l'inauguration officielle (certains auraient bien voulu "redoubler" pour profiter de ces locaux).



Du changement aussi dans le personnel enseignant. Nous accueillons 4 nouveaux maîtres : Mesdames LEVEQUE Pierrette, COURTOIS Sylvie, Mademoiselle VALENTINI Antonnella et Monsieur DUROUX Florent. Mesdames COURTOIS et VALENTINI sont nommées à titre provisoire.

Les effectifs de l'école restent stables : 150 élèves de la maternelle au CM2, répartis dans 6 classes :

\* 2 maternelles :

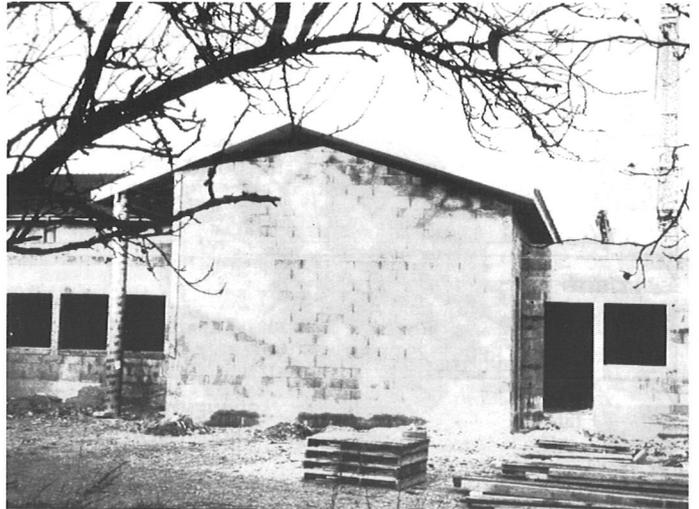
- petites et moyennes sections avec Mme COURTOIS,
- grande section avec Mlle VALENTINI.

Mme CHALEARD Sylvie assure toujours la fonction d'A.S.E.M.

\* 4 primaires :

- cours préparatoire avec Mme BLANCHET, cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année avec Mme GRANDJEAN,
- cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année avec M. DUROUX,
- cours moyens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année avec Mesdames MALLYE et LEVEQUE à mi-temps.

Sous des Écoles et Cantine Scolaire fonctionnent toujours grâce au dévouement de quelques parents.



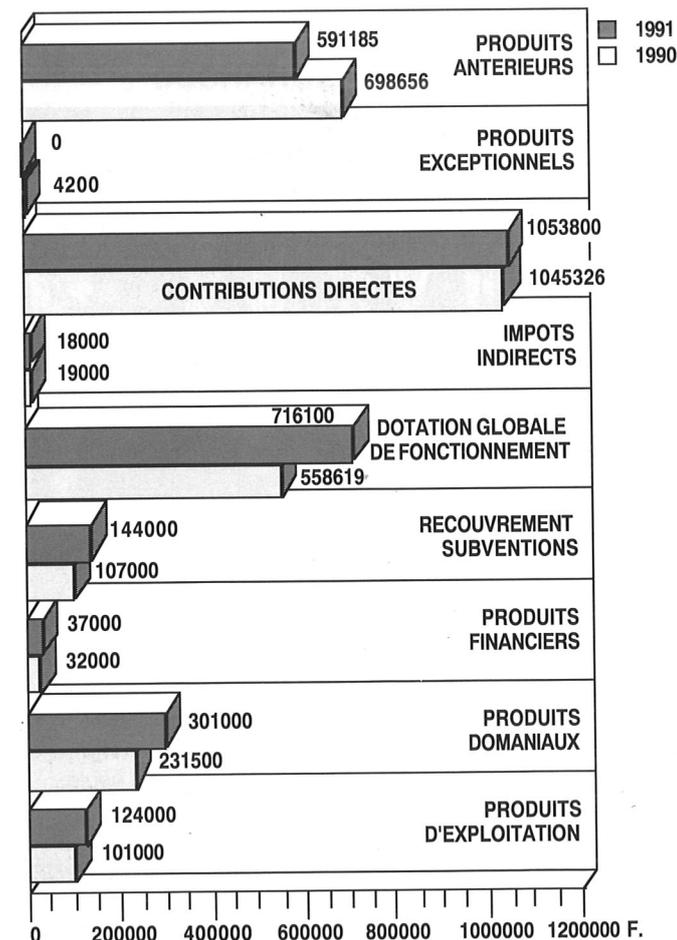
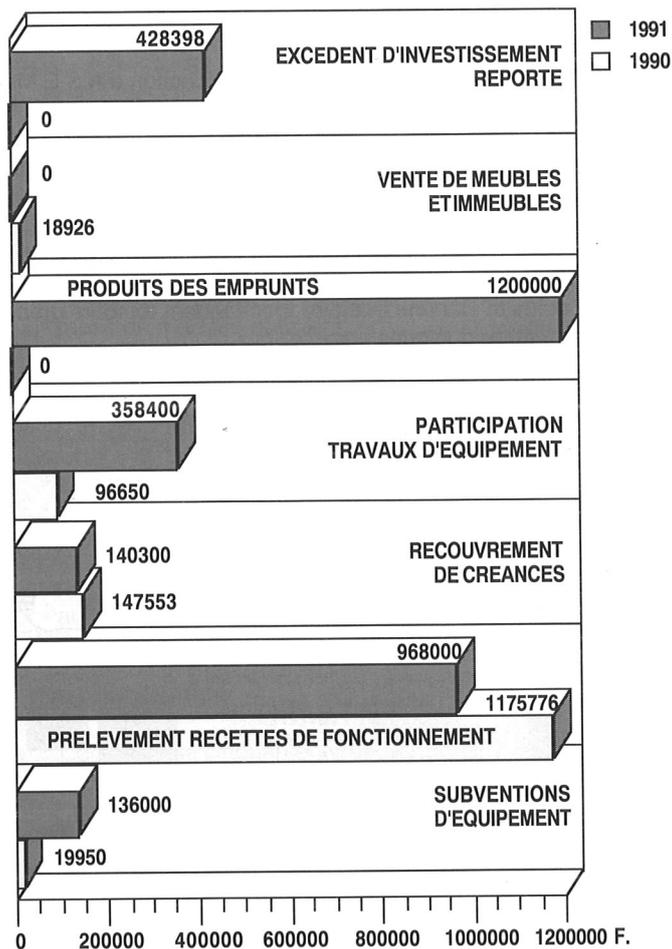
Madame BERRIER assure cette année encore la cantine. Madame CHALEARD A.S.E.M. aide à la surveillance ainsi que Madame PETER, les effectifs ayant nécessité 2 services cette année.



Tout au long de l'année (et des suivantes) nous espérons pouvoir aménager les cours pour rendre l'école encore plus accueillante (fresques, jeux, fleurs ...) et pour que chacun s'y sente bien et travaille bien, ce qui sera notre manière de remercier PRIAY de nous avoir donné cette nouvelle école.

**La Directrice  
D. BLANCHET**

# LE BUDGET MUNICIPAL - LES RECETTES

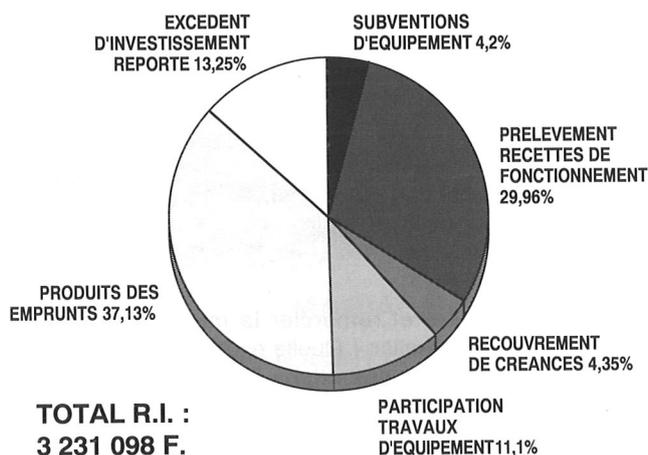


## RECETTES : LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA COMMUNE

Les recettes de la commune se divisent en deux parties distinctes : les recettes d'investissement (pour les grands travaux) et les recettes de fonctionnement. Les graphiques à gauche montrent une comparaison poste par poste de ces recettes par rapport à l'année 1990.

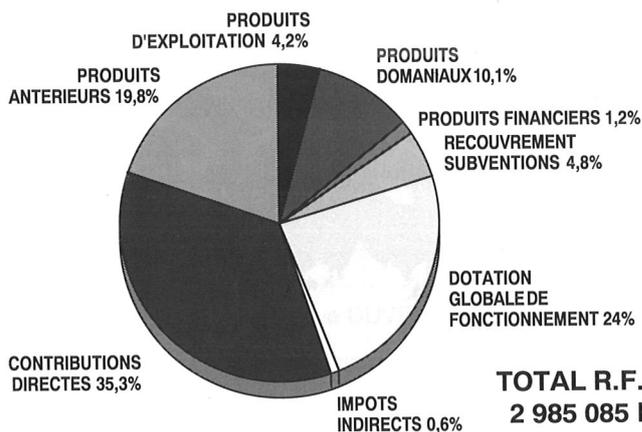
Les camemberts ci-dessous permettent de visualiser les rapports de grandeur des différentes recettes à l'intérieur du budget de l'année 1991, ainsi que la part du financement de l'action de la commune que représentent les taxes locales.

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



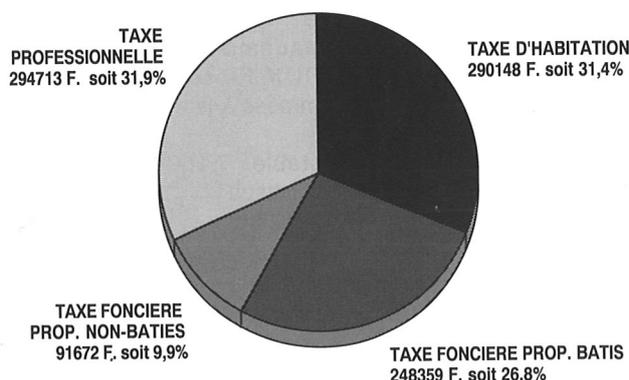
**TOTAL R.I. : 3 231 098 F.**

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

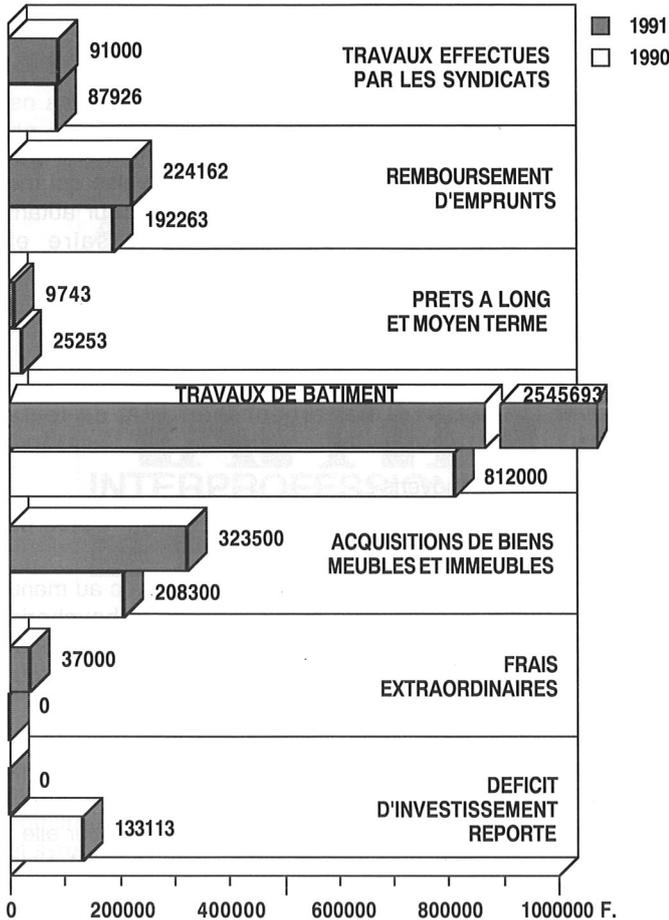


**TOTAL R.F. : 2 985 085 F.**

## DONT TAXES LOCALES (924 892 F. en 1991)



# LE BUDGET MUNICIPAL - LES DÉPENSES

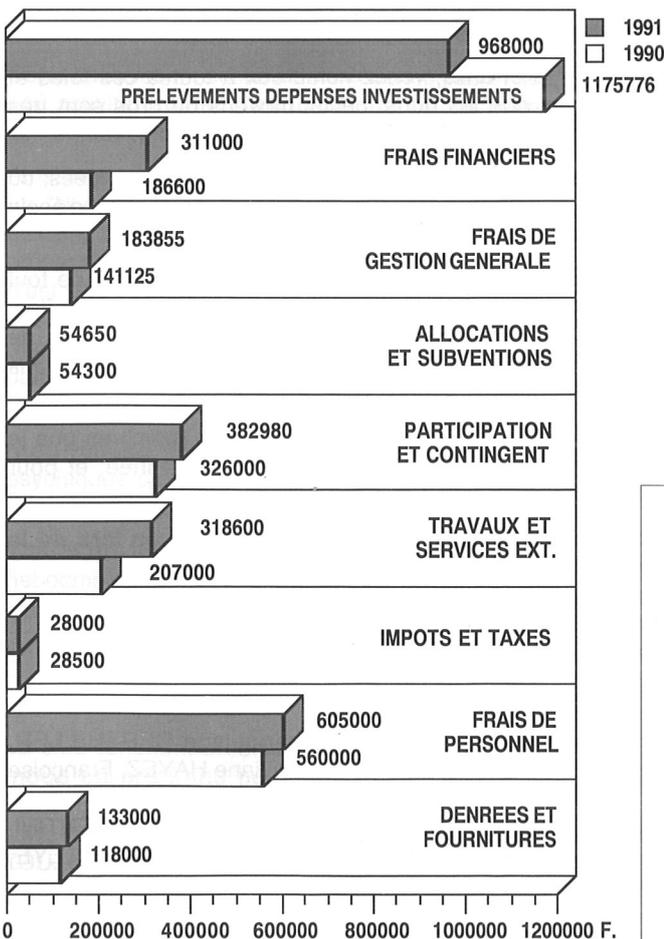
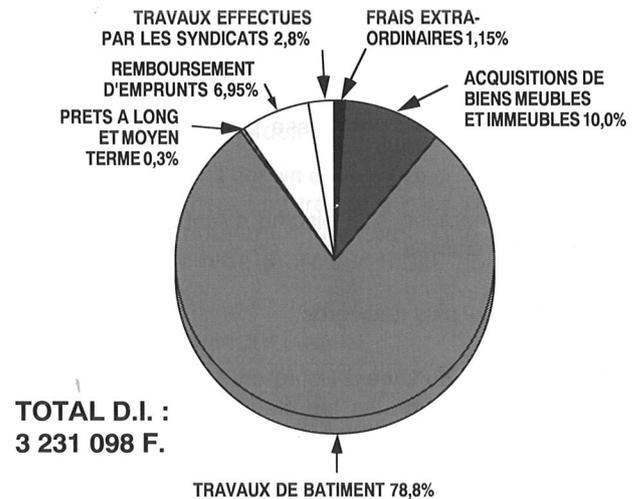


## DÉPENSES : L'AFFECTATION DES RESSOURCES

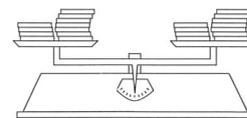
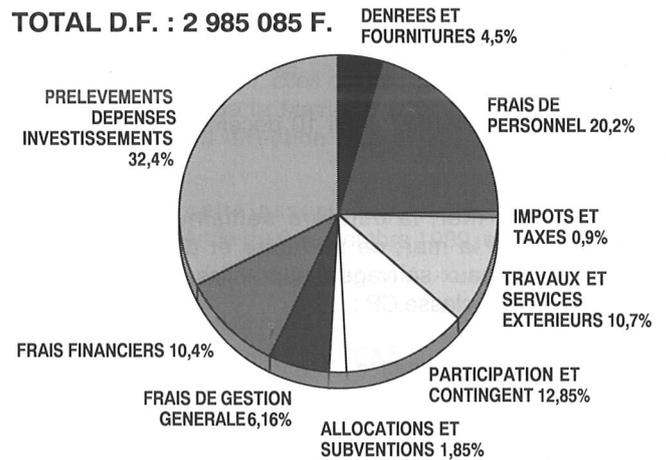
Les dépenses sont également réparties entre le fonctionnement de la commune et les investissements nécessaires. Les graphiques à gauche montrent une comparaison poste par poste des dépenses par rapport à l'année 1990.

Les camemberts permettent de visualiser les rapports de grandeur des différents postes du budget de la commune.

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement	A	3 231 098
Dépenses de fonctionnement	B	2 985 085
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	C	968 000
Dépenses de fonctionnement propres	D (B - C)	2 017 085
<b>TOTAL dépenses = A + D</b>		<b>5 248 183</b>
Recettes de fonctionnement	E	2 985 085
Recettes d'investissement	F	3 231 098
Prélèvements sur dépenses d'investissement	C	968 000
Recettes d'investissement propres	H (F - C)	2 263 098
<b>TOTAL recettes = E + H</b>		<b>5 248 183</b>

## SOU DES ÉCOLES

**BONJOUR !**

**Je suis le "SOU DES ÉCOLES LAÏQUES DE PRIAY".**

Je suis né le 22 décembre 1946 à Priay, hé oui ! Je commence à me faire vieux, mais toujours bon pied bon oeil, merci !

Je suis composé d'un groupe de parents d'élèves bénévoles élus lors de l'Assemblée Générale par tous les autres parents d'élèves présents.

J'ai été créé dans le seul but d'améliorer l'ordinaire de l'école de nos chères petites têtes blondes. Comment ? En leur offrant du matériel audio-visuel, des sorties, des spectacles et une classe de mer.

Pour cette année scolaire 1991-92, le groupe des instituteurs qui, eux, sont membres de droit, m'a déjà réclamé :

- 300 Francs en espèces par classe pour régler les petites dépenses :

**accordé**

- six séances de natation à la piscine d'Ambérieu-en-Bugey pour les grandes classes :

**accordé**

- vingt dictionnaires - plus deux gros :

**accordé**

- une sortie au Salon du Livre à Bourg-en-Bresse le samedi 23 novembre 1991 pour toutes les classes de primaire et la grande classe de maternelle :

**accordé**

- la projection d'un film, suivie de la visite du Père Noël, et d'un goûter le vendredi 20 décembre 1991 :

**accordé**

- trois sorties USEP (activités sportives et éducatives) pour les deux classes de maternelle :

**accordé**

- un cross à Pont-d'Ain le mardi 10 décembre 1991 pour les classes de CM :

**accordé**

- une classe de mer, la dernière semaine de juin 1992 (découverte de la mer, de sa faune et de sa flore, des chevaux et taureaux sauvages, apprentissage de la vie en groupe....) pour la classe CP :

**accordé**

- un spectacle de marionnettes le 16 janvier 1992 pour les plus jeunes :

**accordé**

- un spectacle de poésies pour les plus grands, en janvier 1992

**accordé**

- une chaîne HiFi pour la toute neuve salle polyvalente :

**accordé**

- deux petites chaînes HiFi pour les classes non encore pourvues :

**à voir avec les bénéfiques réalisés en cours d'année**

- deux projecteurs de diapositives :

**idem**

- deux abonnements de livres ou un aquarium pour les deux maternelles :

**accordé**

Et pour fêter la fin de l'année scolaire, tous les écoliers seront conviés au traditionnel goûter le dernier jour de la classe.

Ouf ! Tout ça ? Hé oui ! Je vais essayer de réaliser tout ça. Pourquoi ? Tout simplement parce que les bénévoles qui me composent estiment que cet extra-scolaire, sans pour autant être obligatoire, n'en est pas moins nécessaire et complémentaire à la vie scolaire de nos chérubins.

Et vous, tous les parents, n'avez-vous pas rêvé du meilleur pour eux ? C'est justement ce que j'essaie de faire.

Toute cela est bien bel et bon, mais avec quoi payer ?

Où trouver L'ARGENT ? Cet argent, nerf vital de toute entreprise.

Pour cela, plusieurs moyens :

\* au début de l'année, je collecte une participation auprès de tous les parents d'élèves.

\* à la mi-novembre, j'organise un dîner dansant avec au menu la traditionnelle et excellente choucroute de la boucherie Édouard ; que M. et Mme Edouard soient ici remerciés pour leur aide et pour ne pas avoir augmenté le prix alors que tout le reste, lui, a bigrement augmenté.

\* le samedi 11 avril 1992, j'organise un bal.

\* et le dimanche 28 juin, ce sera notre grande Fête de fin d'année au bord du plan d'eau municipal, que nous a déjà prêté gracieusement la Commune, un grand merci pour elle ; cette année, il y aura encore une pêche à la truite et plein d'autres attractions.

Pour la choucroute, le Bal et la Fête de Fin d'Année, ma copine la CANTINE SCOLAIRE DE PRIAY travaille de concert avec moi ; et bien sûr nous partageons les bénéfices.

Alors, parents et amis, venez nombreux à toutes ces fêtes et n'oubliez pas que les dons, petits, moyens ou gros sont très hautement appréciés. Merci à tous ceux qui ont déjà donné.

De plus, les papas et mamans bricoleurs qui ont des idées, du temps et du courage pour l'aménagement de la cour d'école sont attendus avec beaucoup d'espoir. Merci.

Et si vous nettoyez votre grenier ou votre cave, avant de tout jeter, pensez que les instituteurs ont toujours besoin de boîtes, de morceaux de moquette, de morceaux de toile cirée, de jouets en bon état, de vieux tricycles, vélos à roulettes, ballons sauteurs et autres.... Merci d'avance à tous.

Il ne me reste plus qu'à vous présenter mes membres que je remercie ici de se dévouer tout au long de l'année, et pour certains depuis plusieurs années.

Je compte donc sur tous les parents d'élèves lors de la prochaine assemblée générale en septembre 1992.

**Présidente** : Dominique JANIN

**Vice-président** : Gérard BOTTEX

**Trésorière** : Stella PAQUELET

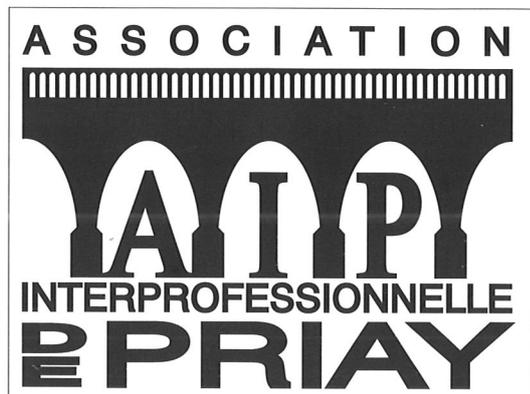
**Secrétaire** : Danièle BLANCHET

**Assesseurs** : Martine CERUTTI, Jocelyne BERTHILLER, Mireille LANOIX, Linda DA ROCHA, Viviane HAYEZ, Françoise THOME, Bopha KEO.

**Membres de droit** : Sylvie COURTOIS, Antonella VALENTINI, Anne GRANDJEAN, Pierrette LEVEQUE, Joëlle MALLYE, Florent DUFOR.

## ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE PRIAY

A.I.P. : sous ces trois lettres emblématiques se sont regroupés en association une trentaine de professionnels indépendants de la commune ; artisans, commerçants, agriculteurs, professions médicales, paramédicales ou libérales.



Cette association déclarée en Préfecture a pour but l'organisation de manifestations sportives et culturelles, de foires, expositions, etc ...

La journée NON-STOP du 21 juillet 1991 attira de nombreux coureurs de fond venus affronter courageusement la canicule sur un parcours très sportif dans les Brotteaux de PRIAY ; de nombreuses coupes généreusement fournies par les membres et sympathisants de l'association récompensèrent la sueur des sportifs les plus méritants. Après un casse-croûte reconstituant,

l'après-midi fut consacré à un concours de pétanque également fort apprécié.

Cet essai réussi doit être transformé : la date du dimanche 19 juillet 1992 est inscrite au calendrier officiel des courses de fond.

Chaque saison à ses plaisirs : on se souvient que le samedi 7 décembre un concours de vitrines où se glissaient des objets insolites, permit au Père Noël de distribuer (avec quinze jours d'avance) de nombreux lots.

Mais pour l'immédiat retenons une date : dimanche 5 avril, jour de la première FOIRE ARTISANALE DE PRIAY, qui permettra à chaque professionnel indépendant de la commune de présenter son activité dans le cadre de la place et de la grande rue du village ; les artistes locaux devraient également exposer leurs oeuvres à la salle des fêtes.

Naturellement, est-il besoin de le préciser, cette association qui compte actuellement une trentaine d'inscrits, serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Une seule condition : exercer une activité professionnelle non salariée sur la commune de Priay.

**Président :** Georges JOUANNIN

**Vice-président :** Bruno ROBERT

**Trésorier :** Alain MICHELIN

**Trésorier-adjoint :** Pierre BOUVARD

**Secrétaire :** Christopher KILGALLON

**Secrétaire-adjoint :** Maurice RIBERET

## YOGA-CLUB DE LA COTIÈRE

Cette association, si elle ne s'extériorise pas et se confine dans son activité propre, continue à susciter un intérêt évident. Et son objet mérite d'être rappelé ici.

Ainsi le yoga n'est pas une activité sportive, qui se définirait par un "ensemble de jeux individuels ou collectifs ... sans but utilitaire immédiat" (Larousse). Il n'en reste pas moins qu'il se présente comme une détente dans le sens de décontraction. Et c'est une discipline : il fait appel à des connaissances, à un enseignement. En effet, le yoga est une "discipline ancienne de maîtrise du corps et de l'esprit" (Larousse) ayant son origine dans l'Inde. Un "yogi" doit tendre à ce résultat et, pour cela, mettre en oeuvre la volonté et l'effort.

Il en résulte une amélioration des qualités physiques et psychiques de l'individu qui, arrivé à l'âge mur, est exposé à une détérioration plus ou moins rapide.

L'activité du YOGA-CLUB comporte deux séances hebdomadaires : le mardi à 20h 30, le samedi à 8h 45. D'une

durée de 1h 30 environ, elles ont lieu dans les anciennes salles de classes, place de la Mairie. Une vingtaine de membres y participe, sous la direction très avisée de Mme Erika LE SOURD.

Le bureau de cette association, élu pour trois ans par l'assemblée générale du 9 septembre 1989, est composé de :

**Président :** Arthur BOUVARD

**Vice-président :** Yvonne CHERPAZ

**Trésorière :** Claude SANTHONNAX

**Trésorière-adjointe :** Michelle COLLOMBIN

**Secrétaire :** Maryse BERNARD

**Secrétaire-adjointe :** Marie-Christine BOUVARD

**Le Président**

## GYM'CLUB

Le club fonctionne cette année encore à la salle des fêtes (nous en profitons pour remercier de leur bienveillance Monsieur le Maire et les conseillers municipaux). Les cours sont assurés les lundis et jeudis soir de 20h30 à 21h30 par ZOUZOU.

La gymnastique est un sport où musculation, étirements et détente apportent à tous un certain bien-être. Vous êtes

intéressé(e) ? Alors n'hésitez-pas, venez assister et participer à un cours, un accueil chaleureux vous est réservé.

**Présidente :** Mme MICHELIN

**Secrétaire :** Mme MEUNIER

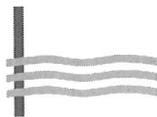
**Trésorière :** Mme YMAIN

## CLUB DE LOISIRS "ATOUT COEUR"

Le club a repris ses activités habituelles : Coinche, scrabble et autres ... Les lundi, mercredi et vendredi après-midi à partir de 14h 30 en salle de réunions.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme MICHELIN,  
tél. : 74 35 40 05.

**Président :** M. LAUPIE  
**Secrétaire :** Mme MICHELIN  
**Trésorier :** M. DEFRIZE



## F. C. PRIAY

L'assemblée générale du mois de juin 91 a apporté les modifications suivantes au sein du bureau : le secrétaire COUCHOUX Jean-Luc et le trésorier FABRE Pierre ont été remplacés par Mme MAURAND Micheline et SOQUET Gérard. Les résultats de la saison 90/91 ont été moyens, toutes nos équipes terminant dans le milieu de tableau de leur championnat respectif.

Pour la saison 91/92, l'effectif en amélioration est de 38 joueurs seniors pour 2 équipes et de 31 jeunes dont 2 filles pour 3 équipes à "7", à savoir :

- une équipe pupilles entraînée par MM. CHENE et MELLAS,
- une équipe poussins entraînée par MM. MOREL et LANOIX,
- une équipe débutants entraînée par MM. BALLAND et REY.

En ce qui concerne nos joueurs minimes, au nombre de 3, nous avons conclu une entente avec le club de PONT-D'AIN.

Pour équilibrer ses comptes, la société a reçu une subvention communale de 2.700 Francs et a organisé plusieurs manifestations :

- concours de belote,
- concours de pétanque,

- vogue annuelle,
- tombolas.

De nombreux sponsors ont offert des jeux de maillots au club :

- M. DUFOUR Bernard pour les seniors I,
- M. LUVINI René pour les débutants,
- M. CONTINI Michel pour les poussins,
- M. REY Jaqui pour les pupilles.

Qu'ils en soient remerciés.

La commune ayant inscrit à son budget primitif 91 une somme de 85.000 Francs, les travaux de rénovation de l'aire de jeu du stade des Brotteaux, ont été réalisés par les entreprises BRUNET et MILLON.

L'équipe dirigeante et les joueurs espèrent beaucoup de supporters à l'occasion des matches retour.

**Jaqui REY**



## AMICALE CHASSE DE PRIAY

Les chutes de neige abondantes de décembre 90 ont causé aux sociétaires et gardes beaucoup d'angoisses et de soucis ! Foin pour chevreuils, blé et maïs pour petit gibier (ceci par un mètre de neige) Bravo ! Je vous adresse à tous un grand merci.

Les sangliers, seuls bénéficiaires de ce mauvais temps, nous promettent de bonnes soirées (levées, biftecks de foie au beurre...) Jeannot, le grand chef, prépare déjà les casseroles.

Les agriculteurs essaient de protéger au maximum le gibier ; chaque traitement est étudié, dans l'entente la plus parfaite, au profit de nos amies les bêtes.

Un bon chasseur se doit d'être un peu écologiste ! Il protège, nourrit, diminue les jours de chasse, limite les pièces suivant le gibier.

Notre prochain Ball-Trap aura lieu le dernier week-end de juillet, avec repas champêtre. Venez nombreux, le meilleur accueil vous est réservé.

**Le Président**

## COMITÉ DES FÊTES ET DU FLEURISSEMENT

Comme chaque année, nous avons clôturé la saison par notre Assemblée Générale le 25 octobre 1991. Et cette année, notre but essentiel était de remettre à jour nos statuts, ceux-ci ne correspondant plus avec la réalité. C'est avec le concours de tous les Présidents d'Associations, des membres du Comité et des postulants que nous avons établi et approuvé ces nouveaux statuts. Notez, chers amis, que maintenant nous nous nommons : "COMITÉ DES FÊTES ET DU FLEURISSEMENT de PRIAY"

*calendrier général des fêtes de l'année, en accord avec les autres associations, et la promotion du fleurissement et de l'embellissement de la Commune.*

*\* Article 15 : Les économies réalisées sur les ressources annuelles pourront être utilisées pour l'achat de matériels et équipements mis à la disposition des autres associations locales et des oeuvres de bienfaisance, ainsi que pour le fleurissement et l'embellissement de la commune, le tout après constitution d'un fonds de réserve nécessaire à l'organisation des fêtes.*

Les saisons se suivent et se ressemblent : toujours tempête de ciel bleu et pluie de soleil sur toutes nos manifestations à une petite exception près pour notre grande première : Fête de la pêche "Lâcher de truites" très arrosé - dans tous les sens du terme : pluie abondante et froide dès le petit matin, qui a fui devant notre deuxième membre de droit - le soleil, pluie de pêcheurs très enthousiastes, pluie de truites, pluie de côtelettes et hot-dogs, et surtout pluie de sourires. Pour une première, ce fut une grande première. Promis, nous recommencerons en 1992 avec un peu plus d'organisation. Merci à la Commune pour le prêt gracieux du plan d'eau "Dereur", et grand merci à Michel CONTINI ("Le Thymallus") pour les nombreux lots qu'il a offerts. Mais une première fête réussie ne devant pas occulter les autres, force nous est de constater que nos autres fêtes vont de succès en triomphes :

- un LOTO en janvier qui a fait salle comble (le 12 janvier 1992 aussi d'ailleurs)

- un POT-AU-FEU en février au complet lui aussi (nous limitons le nombre à 250 personnes, afin que tout le monde y trouve sa place et le plaisir de danser, alors pour le 29 février 92, précipitez-vous sur les cartes en vente auprès des membres du Comité !).

- une FARFOUILLE démentielle : en 1991 nous sommes arrivés à saturation, aussi bien au point de vue emplacements pour les videurs de greniers, qu'au point de vue visiteurs et amateurs d'andouillettes. Nous avons pourtant prévu cette nouvelle affluence en ouvrant une seconde buvette au niveau de l'abri-bus grâce au prêt du bâtiment de M. VALENTIN, qu'il en soit remercié ici. Le dernier petit accroc de cette réussite est le manque cruel de lieux d'aisance ; mais rassurez-vous, après l'acceptation expresse de la Mairie, pour la Farfouille 92 (21 juin) vous ne resterez pas dans le besoin grâce au chalet de nécessité (WC) démontable acquis par la Commune.



Extrait des statuts :

*\* Article 2 - Objet : Cette association a pour objet l'organisation des fêtes et manifestations sur la commune de PRIAY (et notamment la Fête Nationale du 14 juillet), l'établissement du*

- un 14 JUILLET très apprécié par son spectacle de danses portugaises, son formidable feu d'artifice et son bal très animé. Notez sur vos tablettes qu'en 1992, les festivités auront lieu le 13 juillet au soir pour des raisons évidentes de calendrier (Repas champêtre à partir de 19 heures sur la place de la Mairie, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal pour la nuit).

- et pour conclure en beauté avec une nouvelle grande première (décidément, cette année...!) une SOIRÉE PROJECTION par son et image vidéo sur grand écran, présentée par notre secrétaire P. BOUVARD, avec le concours efficace de l'équipe technique de l'A.G.L.C.R. de BOURG.

Pour les dates des manifestations, consultez le CALENDRIER DES FÊTES 1992 établi en collaboration avec les autres associations.

Après ce rapide tour d'horizon sur le bilan des activités, passons au bilan financier avec notre très sympathique trésorière Colette BERRIER.

Cette année divers investissements ont été réalisés, tels que :

- \* la construction d'une buvette démontable ;
- \* la construction d'une buvette fixe au plan d'eau communal "Dereur" ;
- \* la construction de 52 jardinières en galets de rivière et tuiles, avec l'aide de notre garde champêtre M. René CHAMBARD ;
- \* la mise en place de l'arrosage automatique le long de la route, depuis le pont jusqu'au Monument aux Morts, de chaque côté ;
- \* l'achat d'un camion frigorifique d'occasion ;
- \* l'achat de 4 hauts-parleurs d'extérieur, 2 parasols, 2 guirlandes lumineuses de 14 m ;
- \* et avec le bénéfice du "Lâcher de truites", l'achat de trois ensembles table + bancs en ciment, que nous avons placés au bord du plan d'eau communal, comme il était convenu avec le Conseil Municipal.

Ces nouveaux équipements viennent compléter notre matériel qui comprenait déjà : friteuse électrique, barbecue, 30 tables, 60 bancs, 20 parasols, sono avec micro HF, cafetière électrique 100 tasses, parquet démontable avec podium ...

Malgré tout cela, nous avons été très heureux d'apprendre que le Bilan 1991 laisse apparaître un excédent d'environ 8000 Francs. Ce reliquat permettra d'amorcer la saison 92 sans trop de soucis, nous espérons pouvoir acheter en cours d'année une cafetière 55 tasses, une friteuse à gaz, et prévoir l'installation de l'arrosage automatique le long de la rue principale du village (direction Lyon).

Petit rappel : le matériel (hormis le camion frigo) est à la disposition des différentes associations de Priay, à charge pour celles-ci de toute réparation due à un dommage causé pendant le prêt. Les tables, bancs et parasols sont prêtés dans les mêmes conditions aux habitants de Priay exclusivement. Le responsable des prêts étant M. René BAPTISTAL, le contacter au 74 35 61 60 ; pour des raisons pratiques, l'emprunt du matériel doit s'effectuer le samedi, la restitution le lundi.

Pour le prêt du CAMION FRIGO, il sera demandé aux emprunteurs une participation (journée : 300 F., week-end : 500 F.) pour amortir les frais d'entretien, de gazole, d'assurance, etc ... Pour l'emprunt, contacter M. Daniel JANIN au 74 35 41 70, qui fera la mise en service et le transport.

## FLEURISSEMENT

PRIAY est aussi un lieu de villégiature et de repos pour les retraités et les Lyonnais qui, toute l'année, ou seulement lors des week-ends et vacances, apprécient la campagne et le village, dans leurs résidences secondaires ou au terrain de camping très bien agencé. La particularité de ce terrain : ses zones ombragées par des arbres séculaires, la surface des emplacements et la rivière d'Ain avec sa plage en amont.

En quittant le terrain de camping, vous dominez sur votre gauche une zone qui a su rester sauvage (les Brotteaux ou Brosses) en offrant de nombreux sentiers fréquentés par les pêcheurs, promeneurs, chasseurs et cavaliers. Une partie de ces brotteaux se situe sur la rive gauche de l'Ain ; à la suite des changements de lit de la Rivière, ces "lônes" abandonnées au gré des crues et décrues, montrent en hiver des paysages givrés presque irréels, et procurent en été des zones de fraîcheur recherchées.

Après avoir traversé la rivière d'Ain sur un pont centenaire, une route bordée de platanes et de massifs fleuris vous accueille. À regarder avec un certain recul le parterre en appui contre le Monument aux Morts, vous apprécierez ces mélanges de couleurs et le soin apporté pour la construction du massif en galets de la rivière, assemblé par notre dévoué garde-champêtre, précédé par un tronc d'arbre évidé. Vous entrez dans le village et sa rue principale où les commerces et services permettent une vie agréable à Priay, que nous envient beaucoup de communes.

Sur la place cernée par la Salle des Fêtes, l'École Publique et la Mairie, vous découvrez une multitude de bacs fleuris reposant sur des ouvrages de fer forgé, œuvre d'un habile bénévole. Dans l'angle de la rue de la rivière et de la place, se dresse une fontaine fleurie avec une cascade de géraniums-lières.

Remontant la route de Chalamont qui mène à notre église du XIIème siècle (en partie) entretenue avec un soin particulier, un coup d'oeil au petit jardin public bordé sur deux côtés par les "cadettes", haut mur de pierre qui surplombe la route et sur lequel ont été construites des jardinières en briques, fleuries tout l'été, et dont de nombreux visiteurs emportent un souvenir photographique. Tout autour de l'église, les maisons sont toutes aussi agréables par leurs compositions florales.

En reprenant la route de Lyon bordée par des jardinières en galets de rivière et tuiles croulant sous les fleurs, des plantations d'arbres (prunus) mettent en valeur l'accotement en pelouse et les massifs de fleurs aux couleurs lumineuses (roses d'Inde, pétunias, zinnias, dahlias, rosiers ...).

Mais n'oublions pas dans cette présentation nos amis des hameaux de BELLEGARDE, des CARRONNIÈRES, de la BLANCHÈRE et des BARRIÈRES, ainsi que des fermes et des villas isolées qui participent à la vie fleurie de notre commune.

Nous avons beaucoup de chance, Priaysiennes et Priaysiens, qui habitons un village fleuri, mais aussi un département fleuri. Le mercredi 6 mars, au cours d'une réception dans les salons du Palais du Luxembourg qui abrite le SENAT, PRIAY, représenté par votre serviteur Daniel JANIN, a reçu des mains de M. le Ministre du Tourisme Jean-Michel BAYLET, en présence de nos deux sénateurs MM. Jean-Paul EMIN et Jean PEPIN, et du délégué départemental pour le Fleurissement M. Paul DUPERRIER, un superbe diplôme qui orne maintenant la salle du conseil municipal : "DIPLÔME DU CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 1990 - Avec obtention du PANNEAU NATIONAL". Le même jour, l'AIN

# VIE ASSOCIATIVE

représenté par MM. Jacques BOYON et Louis MAINAUD, a reçu le TROPHÉE DU DÉPARTEMENT FLEURI, qui récompense tous ceux qui, dans l'Ain, individuellement ou collectivement, fleurissent l'environnement à la belle saison.



Si PRIAY est classé au niveau national, c'est grâce à l'obtention en 1990 de sa "1<sup>ère</sup> fleur" régionale ; le but à atteindre en 1991 fut donc double, puisqu'il fallait conserver cette première fleur et gagner la deuxième. Notre équipe de fleuristes bénévoles a relevé les manches encore plus haut et

s'est attelée avec fermeté à la tâche. Et malgré une sécheresse persistante, le résultat a été splendide, un enchantement pour les yeux. La récompense ne fut pas longue à venir, puisque nous sommes heureux et extrêmement fiers d'annoncer que PRIAY a gagné sa DEUXIÈME FLEUR.

Merci du fond du coeur à tous nos jardiniers à la main verte et fleurie, tous les particuliers qui ont su embellir leurs maisons, ainsi qu'à la Commune pour son aide. Une dernière remarque : le Comité Départemental, fier à juste titre de son Trophée National, s'est fait un plaisir d'offrir à notre Commune deux panneaux nationaux à placer à chaque entrée principale.

**Le Président : Daniel JANIN**

**Président d'Honneur : M. René SANTHONNAX**

**Président : M. Daniel JANIN**

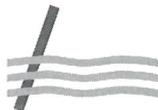
**Vice-Président : M. Roger SOQUET**

**Trésorière : Mme Colette BERRIER**

**Trésorière adjointe : Melle Valérie GENOUD**

**Secrétaire : M. Pierre BOUVARD**

**Secrétaire-adjointe : Mme Odette CANONICA**



## COMITÉ DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES

La relecture des cinq bulletins municipaux déjà parus montra que le Comité "Retraités & Personnes âgées", à l'instar des autres associations d'ailleurs, ne présente pas de bilan fracassant, mais le résultat d'une activité continue, soutenue, et c'est sans doute cette fidélité dans l'action discrète de tous ces hommes et ces femmes du village qui permet à PRIAY de demeurer un pays où il fait bon vivre, et vivre longtemps souvent, puisqu'en 1991 on comptait 116 personnes de 70 ans et plus, dont 24 couples auxquels s'ajoutent tous les retraités de moins de 70 ans...

En février 1991, la doyenne, Mme BESSEDE, est décédée chez sa fille Mme RENAUD, dans sa 103<sup>ème</sup> année.

Les doyens actuels sont Melle ANDRE (actuellement à l'hôpital de Chalamont) et M. BOUCAUD, sémillant habitant du hameau de Bellegarde, tous deux âgés de 96 ans.

Faut-il rappeler qu'en 1992 seront reconduites les principales manifestations qui permettent au Comité de réunir ses membres, ou de renflouer ses finances : goûter "des Rois" en janvier, repas du premier dimanche de mars, excursion annuelle d'été, vente des enveloppes-surprises du 15 août, vente-exposition d'octobre, activités sportives en liaison avec le C.O.D.A.P.A., sans oublier les réunions hebdomadaires, qui ont retrouvé leur cadre et leur date du jeudi depuis l'achèvement du groupe scolaire.

Il faut mentionner aussi l'intéressante initiative du C.O.D.A.P.A. qui a permis à une dizaine de retraités de PRIAY et

AMBRONAY de vivre, grâce à l'aide efficace et souriante de Mme PIRAT, de PONT-D'AIN, une expérience d'entraînement à la mémoire, cette mémoire qui au fil des années "flanche", comme le dit la chanson.

A raison d'une séance hebdomadaire de deux heures, ils ont pu tester pendant 10 semaines en toute simplicité et joyeusement leurs facultés d'observation, de mémorisation, de concentration.

Le bilan leur semble positif, à condition évidemment de continuer, chacun pour soi, de titiller cette mémoire vieillissante, mais qui ne demande qu'à fonctionner, et ils se sont promis de reprendre si possible à l'automne prochain ces rencontres, tout en invitant d'autres retraités à profiter de pareille opportunité.

Le bureau du Comité, toujours à la disposition de tous, reste composé comme suit :

**Président : M. Albert BUSSY**

**Vice-président : M. Jean LAUPIE**

**Trésorière : Mme Germaine TIXIER**

**Trésorière-adjointe : Mme Marceline DELOY**

**Secrétaire : Mme Geneviève BOUVARD**

**Secrétaire-adjointe : Mme Jeanne BUSSY**

**Membres du bureau : Mmes MARLIÈRE, JACQUIN, MERLE, MOREL, DROUIN, SOQUET, LAUPIE, BAPTISTAL, PINARD, MARGUIN, ROUSSET.**

## ANCIENS COMBATTANTS ET ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

**Objet : Conserver toujours un bel esprit d'entraide et de solidarité.**

### Activités 1991 :

- \* **8 mai** : Participation à la Cérémonie Anniversaire.
- \* **14 juillet** : Participation à la Cérémonie de la Fête Nationale.
- \* **1<sup>er</sup> novembre** : Tronc déposé à l'entrée du cimetière pour quête au profit du SOUVENIR FRANCAIS, association qui a pour mission : conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire - Merci aux généreux donateurs.
- \* **11 novembre** : Commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. Dépôt d'une gerbe au carré des Morts pour la France au cimetière de Priay. Cérémonie au Monument aux Morts avec la Municipalité, les associations et la population, les enfants de l'école de Priay accompagnés de leur Directrice Mme BLANCHET.

### Remise de décorations :

- La Croix du Combattant à M. Lucien LOCATELLI. Appelé au 8<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, engagé en 1939 pour la durée de la guerre.

- La Croix du Combattant à M. Louis GENOUD : incorporé le 10 mai 1925 au 37<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains, opérations au Maroc en 1925, rappel en 1939 au 145<sup>ème</sup> Régiment de Pionniers. Une mention particulière à la famille GENOUD ; sept frères mobilisés en 1939 : Marius et Emile dans la Marine, Maurice et Georges à NARVIK, Louis et Marcel dans les Chasseurs Alpains, Albert prisonnier. Cette cérémonie du souvenir a été suivie d'un repas présidé par M. le Maire et Madame dans la meilleure ambiance.

### Participation en 1991 :

Aux assemblées générales et réunions organisées par U. F. A. nous de conserver une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus.

Merci à Messieurs JACQUIN (vice-président), BARDI (secrétaire), COINTET (trésorier), MAURAND (porte-drapeau), à tous les membres anciens combattants, anciens prisonniers et déportés, pour ce bel esprit d'entraide et de camaraderie.

Le Président et tous les membres de l'Association remercient Monsieur le Maire, Messieurs les membres du Conseil Municipal pour leur aide et compréhension.

**Le Président : Albert BUSSY**



## DONNEURS DE SANG

Malgré la relative confusion de l'information autour des risques du SIDA (qui ont été bien expliqués lors du dernier prélèvement de sang), les donneurs sont venus nombreux. Il faut féliciter les jeunes et les nouveaux arrivés au pays qui sont venus spontanément se présenter. En ce moment, on compte une soixantaine de donneurs.

Au cours de l'année 1991, nous avons fait deux voyages, un dans le JURA avec diverses visites, et un autre d'après-midi, visite guidée de LYON terminée par une friture. D'autres projets sont prévus pour 1992, entre autres un thé dansant d'après-midi sur semaine.

**Mmes MERLE et JACQUIN**

## LES CONSCRITS

### Où sont nos conscrits d'antan ?...

Il ne m'est pas difficile de faire un retour en arrière, où dans ma prime jeunesse les conscrits étaient au coeur de coutumes locales très respectées.

Etre conscrit était déjà un honneur, en quelque sorte l'examen de passage de l'adolescence à l'adulte. Pour cela le Conseil de Révision était la première procédure obligée. Ce conseil avait lieu chaque année au chef-lieu du canton (Pont-d'Ain), devant une commission d'élus régionaux et instances militaires. À l'appel de son nom, nu comme un ver, chaque conscrit se présentait devant ce genre de jury très officiel. Questions posées très banales. En conclusion, le médecin militaire déclarait laconiquement : "bon pour le service", seul jugement physique superficiel sans consultation médicale réelle. Il fallait à cette époque avoir une très grave infirmité pour être refoulé. Donc la matinée se passait avec ce genre de "visites" non exemptes de réflexions ironiques. Il n'était jamais question de connaître d'avance son affectation : aucune direction d'arme ou de lieux, aucune priorité. Chacun devait attendre son appel sous les drapeaux (dans les mois suivants), sans aucune anxiété ; seuls les étudiants pouvaient déjà obtenir un sursis pour la poursuite de leurs études.

Nous pouvions alors arborer une cocarde tricolore (vendue à la sortie), signe distinctif de notre succès (certaines cocardes mentionnaient même : "bon pour les filles").

Ces procédures terminées, les conscrits pouvaient alors faire éclater leur joie. PONT-D'AIN était naturellement le premier lieu d'une libation respectueuse, noblesse oblige pour ce chef-lieu du canton. Puis la joyeuse troupe (bien souvent à bicyclette) prenait la route de PRIAY. Arrêt à VARAMBON, puis sans rechigner à la montée, aux "Carronnières" ; le "Gravelles" du Café GIROUD était très apprécié. Et cette troupe de plus en plus éméchée arrivait à PRIAY pour annoncer les résultats de l'examen de passage du matin. De chacun s'échappait un certain triomphe ... les "tournées" se succédaient dans les bars en même temps qu'une euphorie vagabonde. Joie simple, joie d'être "bon pour le service", joie d'être enfin un homme, enfin adulte (notre promotion s'est même permis une virée au pas de course, drapeau en tête, dans le village et abords).

Voilà la première mi-temps d'un événement des : Vingt ans !

La deuxième phase était la fête patronale du 15 août. Tous les conscrits (avec quelque fois les sous-classes) avaient le devoir

d'organiser cette "vogue" ; en aucun cas d'autres sociétés ne pouvaient prétendre à cette manifestation. La procédure il est vrai était très simple : achat de guirlandes pour la décoration des rues du village et hameaux ; distribution de brioches au son d'un accordéon ; bal public populaire (gratuit) sur la place du village, animé par quelques musiciens bénévoles (juchés sur un char) de la fanfare de Priay ; retraite aux flambeaux bien entendu (sur l'air d'une vraie retraite) par la même société. Les forains ? Tir, manège enfantin, stands de petits jouets et quelques bonbons. Voilà, c'est tout. Peu de frais ! Nos conscrits utilisaient (si bénéfiques) le produit des recettes en boissons dans chaque bar du village. Puis quelquefois (dans les bonnes années) un repas venait clore les festivités du 15 août. Fête en résumé, très familiale, sans gardiennage, sans dépenses onéreuses. Et la flamme de cette manifestation se transmettait aux conscrits de l'année suivante, simplement, normalement.

Je possède chez moi une pièce unique des Conscrits de l'ancien temps : une canne en bois, massive, avec un pommeau bleu, blanc rouge, qu'un chef responsable brandissait ou jetait en l'air dans les défilés organisés. Cette relique authentique appartenait à mon père, classe 15 (né en 1895).

La fête des conscrits a une toute autre signification en Bresse, par exemple. Chez eux, bardés de rubans tricolores, drapeau en tête, sacoche en bandoulière, chapeaux aussi enrubannés, au son d'une flûte, accordéon ou vielle, ils parcouraient leur commune en chantant et récoltant (sur les marchés et foires) de l'argent pour régaler leurs ripailles. Chaque jour, une famille de conscrit reçoit la "troupe" pour de joyeux repas ; ainsi la fête dure autant de jours que de conscrits. Tradition très ancienne, très conviviale, existant encore aujourd'hui.

Mais retournons sur la Côteière...

Vingt ans, c'est le premier tournant de la vie ! Mais où sont nos vingt ans ? Où sont nos conscrits d'antan ?....

**René SANTHONNAX**

P.S. : anciennement, très anciennement, chaque classe avait un drapeau tricolore dans la commune.



## BELLEGARDE

Cette année après la farfouille de Bellegarde, deux rues ont été baptisées :

Impasse des Merles et Impasse des Mésanges.

Tout BELLEGARDE était invité à l'apéritif suivi d'un repas. Il fallait remarquer la présence de M. le Maire qui a levé le voile recouvrant les plaques, après son discours suivi d'une aubade donnée par trois jeunes musiciens. Soirée très réussie puisque le "Tout Bellegarde" était là. Que nous réserve 1992 ?



## L'IMPASSE SAINTE-BARBE

Combien de Priaysiens peuvent situer l'Impasse SAINTE-BARBE ?

Située au coeur du village, elle prend naissance sur la droite de l'église, en empruntant la route de Chalamont, chemine entre les maisons GRANDGEORGES, VIAL, FESNEAU, LHERBETTE, et débouche telle une traboule à nouveau sur la route de Chalamont.

Depuis deux ans aux alentours du 14 juillet, ses habitants déclarent ce quartier : "Commune républicaine de l'Impasse SAINTE-BARBE".

Ceint de son écharpe et portant haut de forme, notre Maire, M. SANTHONNAX, nous a fait l'honneur d'inaugurer cette journée de fête et d'amitié, en nous racontant certaines anecdotes, comme cet habitant qui après avoir brûlé une partie de ses

meubles, suite à un hiver rigoureux, dormait dans la caisse de son horloge comtoise.

Cette journée de réjouissances où de nombreux amis nous rejoignent se déroule autour d'un buffet garni grâce à Mesdames VERCHERE et DURAND, sur un fond de musique qui est une invitation à montrer ses capacités de danseur, où les anciens ne sont pas les plus rivés à leurs sièges ; tout cela nous amenant fort tard dans la nuit.

Nous invitons d'autres quartiers à faire de même, avec un coup de chapeau pour l'inauguration à BELLEGARDE de l'impasse "des Mésanges" et de l'impasse "des Merles".

À quand une grande fête inter-quartiers ?

Bonne année à tous, et que la fête continue !



## COMMUNIQUÉ DE LA POSTE

### DIRECTION DE LA POSTE DE L'AIN

- POUR PERMETTRE la distribution de toute correspondance non recommandée, même volumineuse (journaux, paquets, revues),
- POUR PROTÉGER le courrier contre les intempéries,
- POUR ÉVITER les vols de courrier,
- POUR QUE VOTRE PRÉPOSÉ ne soit plus victime des morsures de chien,

en vous conseillant l'installation d'une BOÎTE AUX LETTRES NORMALISÉE en bordure de votre propriété (portail, mur de clôture, etc ...). Cette boîte est d'ailleurs obligatoire pour toute construction ayant nécessité l'obtention d'un permis de construire après 1979.

VOYEZ VOTRE RECEVEUR OU VOTRE PRÉPOSÉ pour toutes indications utiles.

**PAS DE PROBLÈME, LA POSTE EST LÀ**

**L. FOUARGE**

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'O.P.A.H. a déjà permis la réhabilitation de nombreux logements locatifs ou occupés par leur propriétaire. Pourtant, de nombreux logements manquent encore de confort.

C'est pourquoi la Commune de PRIAY, avec plusieurs autres membres du S.I.V.O.M. de PONT-D'AIN, a décidé de prolonger cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat jusqu'au 31 décembre 1992.

L'O.P.A.H. offre un cadre privilégié permettant de financer entre 25 et 35 % (pour les propriétaires bailleurs) et 25 et 50 % (pour les propriétaires occupants retraités) du montant de vos travaux.

Si vous avez un projet de réhabilitation ou de mise aux normes de vos logements, l'équipe d'animation de l'O.P.A.C. de l'Ain est à votre disposition :

- à PONT-D'AIN tous les mercredis et vendredis de 9 h. à 12 h. au 55, rue Louise de Savoie. Tél : 74 39 13 49
- à BOURG EN BRESSE à l'O.P.A.C. de l'Ain - 7, rue de la Grenouillère sur rendez-vous. Tél : 74 45 89 35,

**N'HÉSITEZ PLUS, CAR BIENTÔT IL SERA TROP TARD !**



## PRIAY DANS LA LITTÉRATURE

### Quand Paul-Loup sort du bois...



Le célèbre écrivain et homme d'affaires **Paul-Loup SULITZER** situe un épisode de son roman "POPOV" (publié en 1984) dans une campagne brumeuse qui nous est familière, puisque l'itinéraire est ainsi décrit (page 127) : "La D.90 à droite, avant la Commanderie. À gauche après les Mottets. **Le bois de Priay** sera dès lors sur votre droite" (...)

La suite ne nous dévoile pas le lieu exact du rendez-vous, mais les personnages ont auparavant fait étape à MIONNAY en passant par PÉROUGES, ce qui laisse supposer que notre région est assez bien connue de Paul-Loup... ou de ses documentalistes.

## RENSEIGNEMENTS UTILES

(numéros de téléphone importants, permanences diverses)

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mairie :</b> Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30 .....74 35 67 25</li> <li>• <b>Gendarmerie :</b> à Pont d'Ain .....17 ou 74 39 10 55</li> <li>• <b>Santé :</b> - <b>Samu</b> .....15 ou 74 38 00 18 ou 74 23 15 15</li> <li>- <b>Centre anti-poisons</b> Grange Blanche 78 54 14 15</li> <li>- <b>Médecin :</b> Docteur Tarroux .....74 35 66 47</li> <li>- <b>Pharmacie :</b> Mr Bel .....74 35 60 19</li> <li>- <b>Chirurgien-Dentiste :</b> Mr Appel .....74 35 60 54</li> <li>- <b>Kinésithérapeute :</b> Mr Robert .....74 35 47 25</li> <li>- <b>Ambulances :</b> Mr Berthet .....74 39 15 15</li> <li>- <b>SOS Ambulances</b> .....74 39 09 09</li> <li>- <b>Hopital Fleuryriat à Viriat</b> .....74 22 82 88</li> <li>- <b>Clinique chirurgicale</b> d'Ambérieu-en-Bugey .....74 38 30 00</li> <li>- <b>Assistante Sociale</b> Pont d'Ain .....74 39 07 21<br/>Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h</li> <li>• <b>Pompiers :</b> .....18 ou 74 39 10 55 ou 74 39 04 44</li> <li>• <b>Préfecture :</b> Bourg-en-Bresse .....74 32 30 00</li> <li>• <b>École :</b> Priay .....74 35 40 00</li> <li>• <b>Poste :</b> Priay .....74 35 60 41</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fiscalité :</b> Centre des Impôts Bourg-Sud<br/>Place de la Grenouillère .....74 23 26 88<br/>Perception à Pont d'Ain .....74 39 04 75<br/>Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30</li> <li>• <b>Électricité :</b> Ambérieu-en-Bugey .....74 38 20 56<br/>Dépannage .....74 38 29 30</li> <li>• <b>SDEI :</b> Pont d'Ain .....74 39 08 22</li> <li>• <b>SNCF :</b> Ambérieu-en-Bugey .....74 21 50 50<br/>Réservations .....74 38 03 74</li> <li>• <b>Direction de l'équipement :</b> Bourg-en-Bresse.....74 22 82 11</li> <li>• <b>Garde-champêtre :</b> Mr Chambard René .....74 35 62 34</li> <li>• <b>Paroisse :</b> .....74 35 62 74</li> <li>• <b>Bibliothèque :</b> Permanence chaque mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants et chaque jeudi de 16 h à 18 h pour les adultes</li> <li>• <b>Marché :</b> Tous les jeudis matins</li> <li>• <b>Correspondant de presse :</b><br/>Le Progrès, Mme Michelin .....74 35 40 05<br/>La Voix de l'Ain, Mr Jacquin .....74 35 65 77<br/>(boîte aux lettres vers la mairie)</li> </ul> |
|--|--|

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 1992

### FÉVRIER

Dimanche 16 février :  
Samedi 29 février :

Banquet des Classes 2 & 7  
Soirée dansante "Pot-au-feu" (Comité des Fêtes)

### MARS

Dimanche 8 mars :  
Dimanche 22 mars :

Banquet du Comité des Retraités & Personnes Agées  
Fête de la Pêche au Plan d'Eau (Comité des Fêtes)

### AVRIL

Dimanche 5 avril :  
Samedi 11 avril :  
Samedi 25 avril :

Foire artisanale de l'A.I.P. (Association Interprofessionnelle de Priay)  
BAL de couples (Cantine Scolaire & Sou des Ecoles)  
Concours de boules - Coupe Marcel PHILIPPE

### MAI

Vendredi 8 mai (10h15) :  
Samedi 9 mai :  
Dimanche 10 mai :  
Samedi 16 et Dimanche 17 mai  
Samedi 30 mai :

Cérémonie commémorative de l'Armistice 1945  
Concours de boules  
Galettes au feu de bois (Association des Jeunes Sapeurs-pompiers)  
Marathon de la Pêche (Comité des Fêtes)  
Concours de boules - Coupe Henri ARPIN

### JUIN

Dimanche 21 juin :  
Samedi 27 juin :  
Dimanche 28 juin :

FARFOUILLE de Bellegarde (Comité des Fêtes)  
Concours de boules - Coupe Henri DIMIER (Sociétaires & amis)  
FETE des ECOLES (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)

### JUILLET

Dimanche 5 juillet :  
Dimanche 12 juillet :  
Lundi 13 juillet (soir) :  
Samedi 18 juillet :  
Dimanche 19 juillet :  
Samedi 25/Dimanche 26 juillet :

Concours de pétanque du Football-club  
Galettes au feu de bois (Sapeurs-pompiers de Priay)  
Feu d'artifice - Bal gratuit (Comité des Fêtes)  
Concours de pétanque du Camping  
Journée NON-STOP de l'A.I.P. (courses pédestres) Concours de boules - Coupe Jean VACHEY  
BALL-TRAP (Amicale-Chasse de Priay)

### AOÛT

Dimanche 9 août :  
Vendredi 14 août :  
Samedi 15 août :  
Dimanche 16 août :  
Samedi 22 août :  
Dimanche 30 août :

Concours de boules - Commerçants & artisans  
Début de la VOGUE ANNUELLE (retraite aux flambeaux - bal)  
VOGUE organisée par les POMPIERS (tournée des brioches - bal)  
Fin de la vogue  
Concours de boules - Coupe SANTHONNAX  
Tournoi de Onze - Challenge JOUD-PHILIPPE (Football-Club)

### OCTOBRE

Dimanche 4 octobre :

Exposition vente du Comité des Retraités & Personnes âgées

### NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre :  
Samedi 14 novembre :  
Samedi 21 novembre :

Cérémonie commémorative de l'armistice 1918  
Soirée dansante (Sou des Écoles & Cantine Scolaire)  
Soirée projection du Comité des Fêtes & du Fleurissement

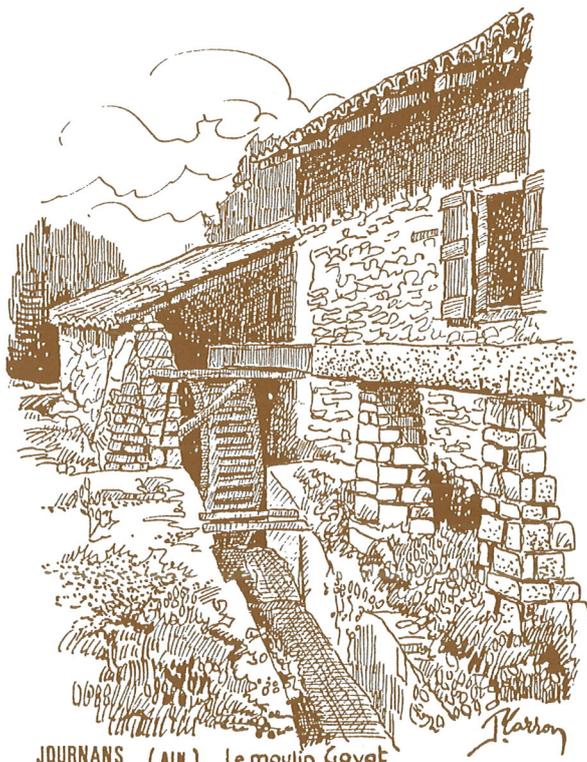
### DÉCEMBRE

Mardi 8 décembre :  
Jeudi 31 décembre :

Concours de vitrines et illuminations (A.I.P.)  
Réveillon de la Saint-Sylvestre

# PRÉ-INVENTAIRE

## DES RICHESSES TOURISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DU CANTON DE PONT D'AIN



JOURNANS (AIN) Le moulin Goyat

### *DÉCOUVREZ LE CANTON DE PONT D'AIN*

L'histoire de ses onze communes  
(Pont d'Ain, Certines,  
Dompierre-sur-Veyle, Druillat,  
Journans, La Tranclière,  
Neuville-sur-Ain, Priay,  
Saint-Martin-du-Mont, Tossiat,  
Varambon), leurs sites ruraux,  
leur patrimoine immobilier,  
public, religieux, privé ...

*Nombreuses photos,  
cartes et dessins.*

**EN VENTE dans les mairies du canton**

**PRIX : 95 F**

Publié par l'association des Maires du canton de Pont d'Ain,  
sous le patronage du Conseil Général,  
de la Direction des Archives Départementales et de Patrimoine des Pays de l'Ain.



*Le spécialiste  
des Arts Graphiques  
à Ambérieu*

# imprimerie FONTAINE

625, avenue Léon-Blum - Zone Industrielle  
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

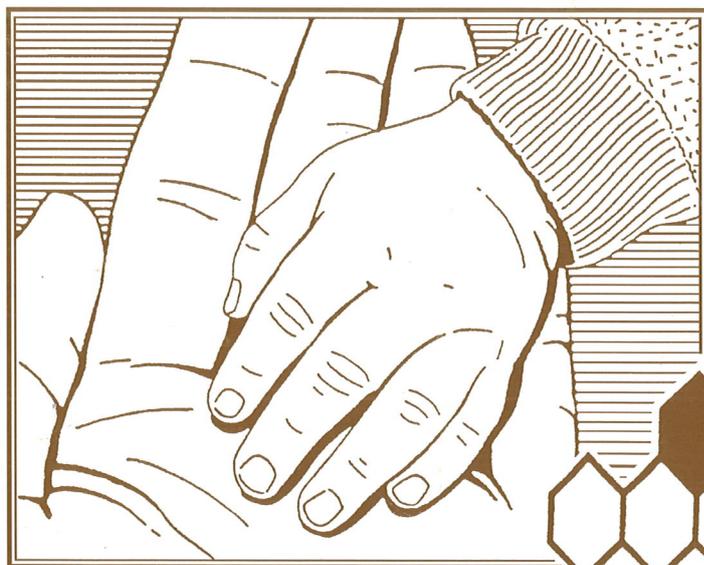
TRIANGLE D'ACTIVITES  
**D'AMBERIEU**  
*L'ambour ou fontaine*

Téléphone 74.38.11.79

Télécopie 74.38.37.69

Depuis le 1<sup>er</sup> Février, utilisez les services  
de **son photocopieur couleur !**

## A L'ABRI QUOI QU'IL ARRIVE.



- Des garanties de qualité en complémentaire santé et prévoyance.
- Une action sociale dynamique et novatrice.



**MUTUALITÉ  
DE L'AIN**

*Quoi qu'il arrive*

Votre correspondante à PRIAY : Madame Michèle COLLOMBIN  
Grande Rue - 01160 PRIAY - Tél. 74 35 66 56